



PROJET D'AGGLOMÉRATION



LA ROCHELLE
AGGLO
2030

Partageons la même vision

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

UN PROJET COMMUN
POUR UN TERRITOIRE



CRÉATIF



SOBRE &
DURABLE



SOLIDAIRE

ÉDITO

UNE VISION PARTAGÉE DE NOTRE TERRITOIRE



« Il est de notre responsabilité d'élus de tracer un chemin pour l'Agglomération. À travers le projet de territoire « La Rochelle Agglomération 2030 », nous nous dotons aujourd'hui d'une feuille de route pour construire notre espace de vie de demain et affirmer notre identité intercommunale.

Ce document constitue un cadre partagé dans lequel vont s'inscrire les actions de l'Agglomération, celles des communes membres et de nos partenaires. Il sera le guide de l'action publique locale pour les prochaines années.

Ce projet, nous l'avons voulu à la fois ambitieux, imaginatif et pragmatique. Basé sur les atouts de notre agglomération et ses potentiels, il dessine les contours d'un territoire dynamique et à « haute qualité de vie », à la fois créatif, solidaire, sobre et durable.

Vous trouverez dans ce document les défis à relever et les ambitions qui nous animent.

Les intentions ne sont rien si elles ne sont pas incarnées et portées par des femmes et des hommes. Le territoire auquel nous aspirons ne pourra prendre forme qu'à travers la mobilisation de tous.

C'est en unissant nos volontés que nous ferons de l'agglomération rochelaise le territoire dont nous rêvons. Un territoire où chacun a sa place et peut habiter, entreprendre, travailler, se déplacer, innover et s'épanouir... dans le respect des autres et de l'environnement. »

*Jean-François FOUNTAINE
Président de la Communauté d'Agglomération,
Maire de La Rochelle*



Partageons la même vision



CE QUE NOUS SOMMES

En 2014, dix nouvelles communes ont rejoint la Communauté d'Agglomération de La Rochelle alors même qu'elle fêtait ses 50 ans. En cinq décennies, l'intercommunalité rochelaise a façonné un espace de vie dynamique et attractif. Un territoire de caractère, singulier et à fort potentiel, qui compose aussi avec des fragilités territoriales et sociales.

Reconnue pour sa douceur de vivre, l'agglomération rochelaise a réussi le pari de se développer tout en restant à taille humaine.

Elle est aujourd'hui la 5^e agglomération de la région Nouvelle-Aquitaine avec plus de 167 000 habitants. Mais, si sa croissance démographique est supérieure à la moyenne régionale, elle est aussi marquée par un vieillissement de sa population, malgré la présence de nombreux étudiants.

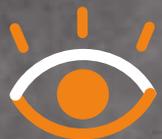
Pour accueillir les nouveaux habitants, près de 1 200 logements sont construits chaque année sur le territoire - plus que la moyenne observée en Nouvelle-Aquitaine - mais le marché de l'immobilier y est très tendu.

Côté emploi, le taux de chômage diminue et se rapproche du niveau national. L'activité économique se concentre sur La Rochelle et ses communes limitrophes, tandis que les communes

de 2^e et 3^e couronne ont plutôt une vocation résidentielle.

Les revenus des ménages de l'agglomération sont globalement plus élevés que ceux des foyers de Nouvelle-Aquitaine et de France métropolitaine. Mais ils sont aussi plus inégalitaires, avec une différence entre les plus bas et les plus hauts revenus davantage marquée qu'ailleurs.

La façade littorale de l'agglomération participe beaucoup à la spécificité du territoire rochelais; elle joue un rôle important dans ses activités économiques, du maritime au port de commerce, en passant par les cultures marines. Son climat océanique et son niveau d'ensoleillement lui offrent un important potentiel d'énergies renouvelables (reposant essentiellement sur le solaire et l'éolien). Mais sa façade littorale l'expose aussi aux risques de submersion.



POUR UN TERRITOIRE CRÉATIF

L'agglomération rochelaise séduit de nouveaux habitants attirés par sa qualité de vie. Reconnue pour son dynamisme culturel et sportif, ses innovations en matière de mobilité durable, elle compte aussi un solide pôle universitaire et de recherche. Elle s'attache par ailleurs à rendre les prix de l'immobilier plus accessibles, à améliorer les conditions de déplacements, à structurer encore davantage l'innovation, à développer l'emploi...

NOS DÉFIS

► Favoriser l'esprit d'initiative et la création d'activités

Accompagner l'émergence et le renforcement de toutes les entreprises du territoire, développer une culture de l'initiative aussi bien individuelle que collective.

► Développer un pôle de recherche et d'enseignement supérieur performant et innovant au service du territoire

Conforter le pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans une logique de performance et d'innovation et répondre aux besoins de compétences du territoire.

► Retrouver un rôle précurseur dans la mobilité du quotidien

Développer un modèle d'organisation de l'espace, adapté aux agglomérations de taille moyenne, favorisant la mobilité « décarbonée ».

► Assurer la complémentarité des modes de vie et la diversité des identités communales

Pour conforter son identité et sa qualité de vie, l'Agglomération agira pour être un territoire d'expérimentation des complémentarités entre l'urbain et le rural, le littoral et l'arrière-pays.

► Envisager des coopérations à des échelles multiples

Dans un contexte de concurrence territoriale croissante, de réorganisation des Régions et de « métropolisation », la Communauté d'Agglomération valorisera ses atouts en renforçant les coopérations avec d'autres villes et intercommunalités.

EXEMPLE



TOUS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI

Comment remédier au manque d'attractivité de certains métiers ? Comment mieux adapter les formations aux besoins de compétences des entreprises ? Comment faciliter le retour à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés ? L'Agglomération travaille, dans le cadre des Assises de l'Emploi, avec les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi pour apporter des réponses innovantes à ces problématiques. Des solutions ont été présentées en mai 2018. Elles seront mises en œuvre par les différents partenaires afin de faire durablement baisser le chômage sur le territoire.

NOS AMBITIONS

► Économie

Favoriser un développement économique en lien avec les besoins des habitants ; encourager l'esprit d'initiative et aider les créateurs à chaque stade de développement ; veiller à rapprocher formations, offres et demandes d'emploi ; soutenir les filières majeures du territoire sans oublier l'économie sociale et solidaire.

Au-delà de la vitalité économique, il s'agit aussi de rajeunir la population en attirant de nouveaux actifs.

► Tourisme

S'appuyer sur nos atouts et nos spécificités ; coordonner l'action des différents acteurs ; promouvoir un tourisme à dimensions multiples : culturel, d'affaires, insolite, familial...

► Culture et patrimoine

Accompagner les pôles culturels phares, comme La Coursive et La Sirène, tout en stimulant de nouvelles expressions et scènes

culturelles ; emmener la culture « hors les murs » pour susciter échanges et rencontres avec des publics multiples ; valoriser le patrimoine et réinventer de nouvelles formes et expressions urbaines et architecturales ; encourager toutes les créativité et stimuler, à tous les âges et dans tous les milieux, les envies de savoirs et les plaisirs de la découverte.





EXEMPLE

UNE STRATÉGIE POUR LE TOURISME

L'Agglomération s'est dotée d'une « stratégie touristique », co-construite et partagée avec les professionnels du secteur. Objectif: faire plus que jamais du territoire rochelais une destination « référence » sur la façade atlantique, générant d'importantes retombées économiques et des emplois.

NOS AMBITIONS

→→→

► Recherche et enseignement supérieur

Connecter la recherche et l'enseignement supérieur aux enjeux économiques (en terme d'emploi) et environnementaux; faire émerger des « niches d'excellence » d'envergure internationale autour du développement durable et du littoral; créer et renforcer des réseaux et lieux d'interactions entre les entreprises et les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

► Coopérations

Renforcer, dans un esprit d'innovation et de complémentarité, les coopérations culturelles, universitaires et économiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale.

► Numérique

Assurer le déploiement du Très Haut Débit d'ici 2020. Plus largement, bâtir une véritable agglomération numérique pour développer une action publique locale plus efficiente et participative.



Stimuler l'innovation en misant sur des binômes gagnants étudiants-entreprises



POUR UN TERRITOIRE SOBRE & DURABLE

L'agglomération rochelaise a eu très tôt conscience des enjeux écologiques, transformant ses intuitions en actions exemplaires dans les domaines de la mobilité, du bâtiment et, plus largement, du « bas carbone ». Facteur de vitalité, son littoral la rend aussi vulnérable aux phénomènes naturels, notamment liés aux changements climatiques.

► **Faire preuve d'un volontarisme environnemental de haut niveau**

Être toujours en avance et audacieux en matière de mobilités du futur et de transition énergétique ; gérer les problématiques de submersion et les conflits d'usages au sein des espaces maritimes et littoraux ; promouvoir les marais ainsi qu'une agriculture raisonnée et de proximité, respectueuse des ressources naturelles ; faire des problématiques environnementales une opportunité pour le développement économique et l'emploi local, notamment par la structuration de filières dédiées (rénovation, transport, énergies renouvelables, etc.).

► **Prévenir les risques naturels**

Prévenir les risques de submersion et la raréfaction des ressources de la mer.

► **Valoriser le caractère littoral et maritime du territoire**

Développer l'économie maritime ; trouver des solutions innovantes afin de rendre le territoire exemplaire et résilient ; réinvestir et « ré-enchanter » le littoral grâce à des aménagements responsables et maîtrisés.



► **Énergies**

Intensifier les efforts et se fixer des objectifs ambitieux pour améliorer la performance énergétique de l'habitat et des équipements publics ; multiplier les productions d'énergies renouvelables.

► **Mobilités**

Réinventer un nouveau modèle de mobilité urbaine et oser des expérimentations innovantes en associant et sensibilisant tous les acteurs (habitants, laboratoires de recherche, étudiants, associations...) et en s'appuyant sur le numérique ; renforcer la performance de l'offre de transport urbain en cohérence avec l'urbanisation ; favoriser les déplacements doux et partager l'espace public.

► **Biodiversité**

Faire de la place à la nature en ville en confortant la « Trame verte et bleue » : parcs, agriculture urbaine, jardins partagés, charte de végétalisation...

► **Maritime**

Renforcer et diffuser la culture maritime ; accompagner le développement des activités portuaires et leur structuration dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux ; prévenir et gérer efficacement les problématiques de concurrence des activités ; développer le nautisme ; réaliser des aménagements littoraux responsables et maîtrisés en cohérence avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



EXEMPLE

DEVENIR LE 1^{er} TERRITOIRE LITTORAL URBAIN ZÉRO CARBONE

La Communauté d'Agglomération, associée à la Ville, l'Université, Altantech et Port Atlantique La Rochelle, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets national « Territoires d'innovation de grande ambition ». Le projet du consortium, baptisé « La Rochelle 1^{er} territoire littoral urbain zéro carbone », porte sur les problématiques liées aux relations entre le carbone et l'océan, les mobilités durables, les énergies renouvelables, la rénovation du bâti public et privé pour l'efficacité énergétique et l'écologie industrielle avec le traitement des déchets et les circuits locaux de recyclage. Que l'Agglomération soit définitivement retenue ou non (réponse courant 2019), les acteurs fédérés dans la démarche continueront à travailler ensemble pour mener à bien la transition du territoire vers le « zéro carbone ».



► **Pêche, conchyliculture et aquaculture**

Soutenir ces activités qui font l'identité du territoire et participent au développement de la filière économique locale « nutrition-santé ».

► **Agriculture**

Maintenir l'agriculture céréalière, en lien avec le Grand Port Maritime, en favorisant notamment l'installation de jeunes agriculteurs ; privilégier les circuits courts, le maraîchage et l'agriculture biologique à proximité des zones d'habitat et de captage d'eau ; préserver les ressources en eau en qualité et quantité.



Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs

EXEMPLE



UNE BOUCLE ÉNERGÉTIQUE VERTUEUSE À ATLANTECH

Sur le parc bas carbone Atlantech, une boucle énergétique permet aux bâtiments (habitations, entreprises, établissements d'enseignement...) produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment d'en fournir à ceux qui en ont besoin. Un système de stockage accompagne cette boucle : lorsque l'énergie produite est supérieure à celle consommée, elle est stockée sous forme d'hydrogène réutilisable pour les moyens de transports fonctionnant avec ce gaz.



POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Bénéficiant d'une attractivité naturelle, l'agglomération rochelaise gagne des habitants qui disposent sur le territoire d'une offre d'activités et de services de bon niveau. Elle veille aussi aux équilibres sociaux, générationnels, économiques et au vieillissement de la population...

NOS DÉFIS

► L'inversion de la tendance démographique actuelle

Faciliter l'arrivée des jeunes actifs et jeunes ménages au sein de la zone urbaine centrale et des centres-bourgs, notamment par une meilleure maîtrise des prix du foncier et de l'immobilier.

► Une organisation du territoire cohérente et harmonieuse

Maîtriser l'urbanisation pour rapprocher les zones d'habitat et d'activités et pour préserver les espaces naturels, réservoirs de biodiversité; organiser l'offre de services sur le territoire.

► Un territoire solidaire sous toutes ses formes

Rendre plus accessibles les événements et équipements culturels et sportifs aux personnes défavorisées et aux jeunes; adapter les formes de solidarité au quartier, à la commune, à l'agglomération, au développement de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire; faire en sorte que tous les habitants de l'agglomération aient accès à un niveau de services et à des opportunités équitables (travail, habitat, espaces publics et de loisirs, transports, etc.), notamment en maintenant des centres-bourgs dynamiques.

► Une accessibilité du territoire à 360°

L'accessibilité est à envisager selon différentes échelles de déplacements (petites, moyennes et grandes distances) et selon différents moyens de communication (numérique, ferroviaire, routier, aéroportuaire et portuaire).

NOS AMBITIONS

► Urbanisation

Rapprocher l'habitat des zones d'emplois; réduire l'impact du développement du territoire (économique, démographique, urbain) sur les espaces naturels.

► Logement

Mobiliser l'ensemble des leviers des collectivités pour maîtriser la hausse des prix; développer l'offre de logements « abordables »; concevoir un habitat adapté aux enjeux économiques (proximité du travail), sociaux (vivre ensemble, rénovation urbaine) et écologiques (limitation de l'étalement urbain, meilleure efficacité énergétique, protection des zones naturelles sensibles...). Prêter aussi une attention particulière aux nouvelles formes urbaines et architecturales.

► Commerces, services et équipements publics

Articuler l'implantation et le développement des commerces, services et équipements publics

avec les réseaux de transports et la localisation des zones d'habitat et d'emploi; favoriser les commerces du centre-ville de La Rochelle pour conforter leur attractivité; pérenniser les commerces de proximité pour conserver « l'esprit village »; accompagner la vitalité des quartiers; s'assurer de la qualité des équipements publics sur l'ensemble du territoire.



EXEMPLE



UNE RÉNOVATION URBAINE CONTINUE

Bien plus qu'une opération esthétique, ce qu'on appelle le « renouvellement urbain » est un moyen d'améliorer la vie des habitants, de rendre les quartiers dits « prioritaires » plus attractifs et de les intégrer pleinement dans la dynamique de développement du territoire. Après Mireuil et Saint-Éloi à La Rochelle, Pierre Loti à Aytré, c'est au tour du quartier de Villeneuve-Les-Salines (La Rochelle) d'être rénové. Les travaux, qui seront menés pendant plusieurs années, serviront à améliorer les logements, à repenser les espaces publics, à réhabiliter les écoles et à ouvrir le quartier sur son environnement (marais et lacs).



EXEMPLE

UN URBANISME PENSÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal règlera à partir de 2019 l'aménagement et l'organisation de l'espace sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Les règles qu'il contiendra permettront de faire face aux enjeux d'étalement urbain, d'optimiser les transports, de développer un logement durable (diversifié, de qualité, limitant la consommation d'espaces), de préserver les ressources naturelles et de prendre en compte les problématiques littorales dans l'urbanisation.

NOS AMBITIONS

→→→

► Sport et culture

Coordonner les équipements culturels et sportifs ; imaginer des dispositifs innovants pour diffuser la culture et le sport sur l'ensemble du territoire ; soutenir les actions en direction des populations en difficulté ; promouvoir les pratiques culturelles et sportives, notamment en direction de la jeunesse et des femmes.

► Citoyenneté

Favoriser la solidarité, les liens, le partage, la cohésion sociale, l'action citoyenne, la concertation et la participation des habitants aux décisions.

► Accessibilité

Appréhender l'accessibilité du territoire selon les différents moyens de communication : numérique, ferroviaire, routier, aéroportuaire.



Renforcer la mobilité à l'échelle du bassin de vie métropolitain



CONCLUSION

Notre « Projet de territoire 2030 » est un projet de développement vertueux, pour une agglomération rochelaise attractive, dont la qualité de vie fait la force.

La réussite de sa mise en œuvre sera collective, impliquant collectivités, entreprises et citoyens.

Des projets sont déjà engagés, d'autres sont encore à imaginer ou à construire avec toutes les forces vives du territoire.

Ensemble, nous ferons du volontarisme notre marque de fabrique, tendrons vers l'excellence environnementale, explorerons toutes les facettes de notre dimension maritime plurielle, nous nous développerons de manière harmonieuse, équilibrée et solidaire et resterons un territoire à taille humaine, rayonnant grâce à ses coopérations.

L'avenir dépend de chacune et chacun d'entre nous.

 **Partageons la même vision**



Communauté d'Agglomération de La Rochelle
6 rue Saint-Michel - CS 41287
17086 La Rochelle Cedex 02
Tél. 05 46 30 34 00 - www.agglo-rochelle.fr

